

[francebleu.fr](https://www.francebleu.fr)

Près de 3000 élèves en situation de handicap sont scolarisés dans les écoles, collèges et lycées de la Manche - ici

Lucie Thuillet

~4 minutes

Ce 10 mars, le directeur académique de la Manche, plusieurs élus départementaux et des représentants de l'ARS ont visité le collège Malraux à Granville. © Radio France - Lucie Thuillet

Publié le mardi 11 mars 2025 à 5:00

Pour les 20 ans de la "loi handicap", la préfecture de la Manche, la direction académique, le conseil départemental et l'agence régionale de santé de Normandie organisent plusieurs rencontres sur l'école inclusive, dont une visite du collège Malraux de Granville ce 10 mars.

Ce sont les 20 ans de la "loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005" appelée communément "*loi handicap*", basée sur les principes de non-discrimination, d'égalité des droits et visant à instaurer une société plus inclusive. L'un des objectifs, c'est de **favoriser l'accueil des élèves handicapés dans le milieu scolaire ordinaire.**



Ce 10 mars, le directeur académique des services de l'éducation nationale Stéphane Vautier, plusieurs conseillers départementaux de la Manche et des représentants de l'Agence régionale de santé sont allés visiter les dispositifs d'inclusion mis en place au collège Malraux à Granville : **dispositif Ulis, classes Segpa** mais également **une UCI, une unité-classe inclusive** c'est-à-dire une classe de l'ancien IME. Cette classe UCI, qui accueille des jeunes de 12 à 15 ans en situation de handicap, se trouve depuis quatre ans au sein même du collège.

Les 20 ans de la "loi handicap"

En terme d'inclusion scolaire "*le bilan est extrêmement positif même si c'est compliqué, notamment pour nos enseignants. Ca nécessite de modifier les stratégies d'enseignement et d'évaluation mais en terme qualitatif, on en tire un bénéfice énorme et on voit que tous les élèves profitent de l'accueil d'élèves à besoin éducatif particulier*" commente François Chenal, inspecteur de l'Education nationale, en charge de l'école inclusive.

"Dans la Manche, en 20 ans, le nombre d'élèves en situation de handicap qui sont scolarisés, notamment en milieu ordinaire, a progressé : ils représentent 4,1% des élèves aujourd'hui alors qu'ils étaient de moins de 1% il y a 20 ans." Il y a actuellement un plus de 3000 élèves en situation de handicap dans les écoles, collèges et lycées du département de la Manche.